

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MARSAS



**DÉCLARATION PRÉALABLE**  
DÉLIVRÉE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

N° DP 033 272 25 00017 déposé le 19/05/2025, complet le 17/06/2025 et affiché le 19/05/2025	
Par :	Madame BERSANI Pascaline
Demeurant à :	1, Lieu dit Gaudry 33620 MARSAS
Sur un terrain sis à :	Gaudry Nord 33620 MARSAS 272 ZI 385
Nature des Travaux	Construction d'un appentis

**ARRÊTÉ**  
de non-opposition à une déclaration préalable  
au nom de la commune

**Le Maire de la commune de Marsas,**

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,  
Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 18 novembre 2005,  
Vu la modification n°1 approuvée le 21 février 2007,  
Vu la demande de déclaration préalable présentée le 19/05/2025 par Madame BERSANI Pascaline pour la construction d'un appentis sur un terrain situé Gaudry Nord à MARSAS (33620),  
Vu les pièces complémentaires présentées le 17/06/2025 ;

**ARRETE**

**Article unique** : Il n'est pas fait opposition à la Déclaration Préalable susvisée.

A Marsas,  
Le Maire,  
Brigitte MISIAK  
**Signé électroniquement**



Signé électroniquement par : Brigitte Misiak  
Date de signature : 24/06/2025  
Qualité : Parapheur Urbanisme Marsas - Maire